

1^{ER} DEGRÉ

NOUVEAU PARCOURS Pour devenir professeur des écoles

BACCALAURÉAT



LICENCE DISCIPLINAIRE

L1 L2* L3*

* Possibilité de suivre des modules de
préparation à l'enseignement et au concours

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES

L1 L2 L3

Dès la rentrée 2026

Rentrée 2027



CONCOURS À BAC +3

Pour les candidats inscrits en L3 :

- 2 épreuves d'admissibilité
- 2 épreuves d'admission

Dès la session 2026

Pour les candidats de LPE :

- 2 épreuves d'admission

À partir de la session 2028



MASTER M2E (ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION) : MENTION PROFESSORAT DES ÉCOLES

M1

Dès la rentrée 2026

M2

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires :
environ 1 400 € nets/mois

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires :
environ 1 800 € nets/mois



PROFESSEUR TITULAIRE

- Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois
- 4 ans d'engagement à servir